var PP4003 - Nombre de jours d'invalidité *(Population)*

Description

Le nombre de jours d'invalidité au cours de l'année pour une personne.
Après un an d'incapacité de travail (voir Nombre de jours d'incapacité de travail), les travailleurs salariés, les demandeurs d'emploi et les travailleurs indépendants qui en raison d'une maladie ou d'un accident (pas de maladie professionnelle ni d'accident de travail) ne peuvent plus travailler entrent en invalidité. Cette variable contient le nombre de jours pour lesquels cette indemnité est perçue au cours de l'année de référence.
Cette variable contient également le nombre de jours de congés de maternité et de paternité.
L'incapacité de travail suite à une maladie professionnelle ou un accident du travail est remboursé par l'assureur accident du travail de l'employeur et n'est donc pas prise en compte. Les jours d'invalidité pour lesquels aucun jour n'a été remboursé par la mutualité ne sont pas comptés.

Codification
Nombre entier entre 0 et 314

Remarques

- Vous trouverez plus d'information sur l'invalidité et l'incapacité de travail sur le site de l'INAMI.
- Dans la première version de la base de données Population de l'année Y, la variable est basée sur des données incomplètes. Dans la deuxième version la variable est basée sur des informations complètes.
- Quand les valeurs des variables sont supérieures à 312, 313 ou 314, elles sont fixées à 312, 313 ou 314 en fonction de l'année en question. (312, 313, 314 = nombre de jours dans l'année (365 ou 366) – le nombre de dimanches dans l'année).
- Le nombre de jours de chômage (PP4001) + le nombre de jours d'invalidité + le nombre de jours d'incapacité (PP4002) ne peut être supérieur à 312, 313 ou 314.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2002-01-01	2025-12-31

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code PP4003

Format SAS 3. (numeric)

Variable(s) dérivée(s)

- INVALIDITY_YN-Invalidité

Variable(s) équivalente(s)

- PP4001-Nombre de jours de chômage
- PP4002-Nombre de jours d'incapacité de travail

Mots clés Pathologies et handicaps